

TEXTES PARUS AU JOURNAL OFFICIEL

■ *Journal officiel* du 17 mars 2010

Arrêté du 12 mars 2010 portant nomination au Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie

NOR : *ECED1006271A*

Par arrêté de la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et du secrétaire d'Etat chargé de l'emploi en date du 12 mars 2010, sont nommés à compter de la date de publication du présent arrêté membres du Conseil national pour la formation professionnelle tout au long de la vie :

1° En tant que représentants des ministres chargés de la santé et des affaires sociales :

Mme Emmanuelle QUILLET, suppléante, en remplacement de M. Guillaume de CHANLAIRE.

4° En tant que représentants des organisations syndicales de salariés et d'employeurs :

Au titre des organisations syndicales d'employeurs représentatives au niveau national :

Au titre de l'UPA

M. Bruno LEFEBVRE, titulaire, en remplacement de M. Alain ESTIVAL.

5° En tant que représentants des organismes consulaires et des organismes intéressés à la formation professionnelle :

Au titre de l'UNSA

M. Jean-Marie TRUFFAT, titulaire, en remplacement de M. Jean Claude TRICOCHÉ.

M. Claude MARIUS, suppléant, en remplacement de M. Jean-Marie TRUFFAT.